

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org, situationroom@ausitroom-psd.org

**2^{ème} CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS
CHARGES DES QUESTIONS DE FRONTIERES,
REUNION DES EXPERTS PREPARATOIRE**

**ADDIS ABEBA, ETHIOPIE,
(Centre des Conférences des Nations unies)
22 AU 25 MARS 2010**

**AUBP/EXP-MIN/5 (II)
Original: English**

«DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE PFUA»

«DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE PFUA»**I. HISTORIQUE**

1. Le Programme frontière de l'UA comporte quatre principaux objectifs :

- a) faciliter et appuyer la délimitation et la démarcation des frontières terrestres et maritimes africaines qui ne l'ont pas encore été,
- b) renforcer des dynamiques d'intégration institutionnelle mises en œuvre dans le cadre des CER et d'autres initiatives de coopération régionale de grande ampleur,
- c) développer, dans le cadre des CER et autres grandes initiatives de coopération régionale, la coopération transfrontalière de proximité ou d'initiative locale, et
- d) renforcer les capacités dans le domaine de la gestion des frontières, y compris l'élaboration de programmes spéciaux de recherche et de formation.

2. Ces objectifs doivent être interprétés dans le cadre des instruments politiques suivants :

(a) BP/ MIN/Decl.(II) Première Conférence des Ministres africains chargés des questions de frontière, Déclaration sur le Programme Frontière de l'Union africaine et les modalités de sa mise en œuvre, Addis Abéba, 7 juin 2007 ; (b) Ex.CL/352(XI)- Décision du Conseil exécutif de l'UA prise lors de la 11^{ème} Session ordinaire, à Accra, 27-29 juin 2007 et (c) EX.CL/Dec.461(XIV)- Décision sur la mise en œuvre du Programme frontière de l'Union africaine.

3. Tandis que l'objectif (a) vise essentiellement à réaliser un tracé correct des frontières sur le terrain, les objectifs (b) et (c) se soucient de transformer les frontières internationales en passerelles plutôt que de les laisser en l'état et qu'elles deviennent à l'avenir des sources potentielles de conflit et de division. Cette juxtaposition représente une certaine tension plutôt qu'une réelle contradiction. En fait, c'est ce que le PFUA s'efforce de régler sur la base du principe selon lequel des frontières correctement tracées favorisent un bon voisinage. Cela suppose une circulation régulière d'informations fiables entre les acteurs concernés à différents niveaux. A cet effet, il importe de renforcer les capacités dans trois domaines particuliers en vue de réaliser intégralement lesdits objectifs:

- i. Promouvoir les synergies entre les activités de démarcation et de coopération;
- ii. Produire, recueillir et partager les informations et les expériences entre les Etats membres, les CER et autres parties prenantes afin d'harmoniser toute action entreprise dans le cadre de la réalisation des objectifs (a) à (c),

- iii. Garantir une orientation appropriée au PFUA en tant que stratégie de coopération transfrontalière et d'intégration régionale.

4. La dimension de renforcement des capacités du PFUA peut être interprétée comme étant le lien qui assure la cohésion de tous les objectifs du PFUA. Il est fondamental de percevoir ainsi cette dimension plutôt qu'en tant que complémentaire aux objectifs (a) à(c), parce qu'elle constitue un mécanisme opérationnel qui permettra au PFUA de réaliser l'ensemble des objectifs fixés.

II. Renforcement des capacités

5. La réalisation des objectifs du PFUA passe par la mise en œuvre de certaines activités qui ont un caractère essentiellement technique et d'autres qui requièrent le développement des ressources humaines et institutionnelles. Le renforcement des capacités couvre lesdites activités.

a) Délimitation et Démarcation :

- i. Il importe de développer des capacités spécialisées, notamment des géomètres, cartographes et s'assurer que les bornes frontalières sont déterminées et posées de manière adéquate. Il faut également mettre en place des mécanismes pour le partage des connaissances sur les options techniques et les meilleurs pratiques.
- ii. Il y a d'excellentes raisons de créer une banque centrale de données pour la diffusion de certaines informations, éventuellement sous un format numérique accessible en ligne.
- iii. Il importe également d'effectuer des études et recherches multidisciplinaires appliquées en collaboration avec des experts juridiques, des historiens, géographes, anthropologues, politologues et autres spécialités concernées.

b) Promotion de l'intégration régionale

Il faut :

- i. recueillir et diffuser des informations à jour sur les initiatives existantes.
- ii. partager des informations sur les meilleures pratiques de concert avec les CER et autres parties prenantes.
- iii. dispenser des programmes de formation ciblés qui ont pour objectif de promouvoir et de sensibiliser davantage autour de l'intégration régionale.

c) La coopération transfrontalière:

Il faut :

- i. préserver des informations à jour sur les efforts existants de promotion de la coopération transfrontalière.
- ii. présenter de nouvelles initiatives exemplaires et réussies, tels des projets pilotes de jumelage de villes frontalières. Ceci pourrait être réalisé à travers un format en ligne.
- iii. effectuer des études et des recherches multidisciplinaires et appliquées qui se fondent sur les expériences d'autres régions du monde et assurent le suivi des progrès accomplis dans le domaine de la coopération transfrontalière en Afrique.
- iv. dispenser des programmes de formation ciblés, notamment axés sur des cours de recyclage adaptés destinés aux administrations locales des zones frontalières ainsi qu'au personnel utilisateur d'équipements ou de matériels pour le contrôle des frontières.

III. REPENDRE AUX BESOINS DU PFUA EN MATIERE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

6. Il faut trouver un équilibre entre les initiatives d'appui qui peuvent produire des résultats dans le court terme et favoriser d'autres dont la portée est nécessairement sur le moyen et le long terme. Le PFUA appuiera les initiatives de renforcement des capacités, mais il est important que les capacités du PFUA lui même soient renforcées en termes de personnel et d'infrastructures de l'Unité de la Commission de l'Union africaine.

- Mesures à court terme: il s'agit notamment de fournir des services techniques, stratégiques et administratifs requis afin de faciliter la réalisation des principaux objectifs. Il s'agit également de présenter des initiatives exemplaires lorsqu'elles portent des fruits. Enfin, des acquis peuvent être rapidement réalisés grâce à des partenariats avec des réseaux et programmes de recherche déjà existant.
- Mesures à moyen terme: le renforcement des capacités implique la consolidation des capacités des institutions et des ressources humaines par des programmes de formation (séminaires, ateliers et conférences). Il s'agit également de promouvoir un environnement propice à l'intégration et à la coopération en associant les médias et autres moyens d'expression de l'engagement de l'opinion publique. Enfin, il faut des publications sur papier et sous format numérique pour diffuser des informations sur les progrès accomplis et les défis à venir.
- Mesures à long terme: leur mise en œuvre ne peut pas être remise à plus tard. Au contraire, il faut le plus tôt possible s'y attaquer. Il n'en demeure pas moins que les résultats positifs ne seront tangibles que dans un cadre à long terme. Il

s'agit notamment de mesures visant à intégrer les perspectives régionales dans les programmes scolaires, à renforcer les programmes de recherche et d'enseignement dans les zones limitrophes et à mettre en place de nouvelles infrastructures du savoir afin de réaliser en particulier les objectifs du PFUA.

IV. PROGRES ACCOMPLIS A CE JOUR

7. La mise en œuvre de la composante renforcement des capacités de l'Agenda en quatre points du PFUA a été sérieusement rendue difficile par deux facteurs.

- a) L'appui des partenaires de développement de l'Afrique a été en deçà des attentes. Parmi les nombreux organismes contactés, seule l'Agence de développement allemande, GTZ, a répondu positivement.
- b) Il y a eu une certaine concurrence entre les autres composantes du PFUA pour des ressources limitées, et plus particulièrement quant il s'est agi du processus de démarcation des frontières qui est une priorité.

8. Le problème c'est qu'en raison de manque de ressources requises, la composante renforcement des capacités risque d'être perçue comme étant une option plutôt que comme une partie intégrante fondamentale pour la réussite du programme tout entier.

V. POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE 2008 A 2010

9. Néanmoins, la période initiale du programme 2008- 2010 a enregistré un certain nombre de succès. Il s'agit notamment de:

a) Evolution au siège de la Commission de l'UA

- i. Dotation de l'Unité PFUA au sein de la DGC (Division de gestion des conflits) du Département Paix et Sécurité de la Commission en personnel et équipements.
- ii. Développement au sein de l'Unité du PFUA du Système d'information sur les frontières de l'UA.
- iii. Publication de manuels essentiels (par exemple un ouvrage sur le PFUA, un manuel sur la délimitation et la démarcation, avec d'autres titres prévus sur les meilleures pratiques dans le domaine de la coopération transfrontalière et un sur le renforcement des capacités)
- iv. Ateliers de sensibilisation réussis dans cinq des Communautés économiques régionales auxquels ont participé des représentants d'autres CER.

Kampala, CAE, les 25 et 26 septembre 2008

Alger, Afrique du nord, les 16-17 octobre 2008

Ouagadougou, CEDEAO, les 23 et 24 avril 2009

Libreville, CEEAC, du 21 au 23 mai 2009
Windhoek, SADC, les 22 et 23 octobre 2009

c. Organisation d'une consultation pour l'élaboration d'un instrument juridique continental sur la coopération transfrontalière, y compris une réunion d'évaluation d'experts, Bamako, Mali, novembre 2009.

b) African Regional Institute, Imeko, Nigeria

Grâce à l'appui généreux de la GTZ, l'Institut a pu apporter des améliorations à ces installations et infrastructures et a organisé deux programmes de formation:

- Un programme de formation des formateurs d'une durée de six semaines sur les études sur les frontières et les zones frontalières destiné à universitaires de haut niveau issus de certaines universités nigérianes,
- un stage d'une semaine sur la réglementation et la sécurité transfrontalière destiné aux officiers supérieurs de la police ainsi qu'aux personnes chargées de l'application de la loi le long des frontières Nigeria/ Bénin.

10. L'Institut veut devenir un modèle d'une nouvelle infrastructure du savoir en Afrique en dispensant une formation très spécialisée et en offrant des services de recherche en appui au PFUA en tant que stratégie pour renforcer l'intégration africaine à grande échelle. L'Institut est disposé à devenir structure de la Commission de l'UA en tant qu'institution spécialisée dans son domaine et cela s'est traduit par le transfert récent d'un terrain de 322 hectares, qui avait été acquis par le gouvernement de l'Etat Ogun pour un centre de formation professionnel à l'abandon à Imeko.

5. Observations et prévisions

a) Progrès accomplis

La phase 2008-2010 de la mise en œuvre du PFUA a, à juste titre, porté sur les dimensions à court et moyen termes de renforcement des capacités. Cependant, on ne peut pas faire abstraction des dimensions à long terme ou les remettre à plus tard sans nuire au programme tout entier. Il convient de relever ici que le consultant pour le programme renforcement des capacités, en application des dispositions de l'alinéa C du paragraphe 5 de la Déclaration de 2007 (Principes de mise en œuvre du PFUA), n'a pas encore été recruté. Ce qui a empêché de réaliser un inventaire des institutions africaines spécialisées qui peuvent jouer un rôle important dans la promotion de l'agenda de renforcement des capacités du PFUA. On pourrait citer un certain nombre d'institutions compétentes en Afrique et ailleurs dans le monde. En en Afrique, nous avons:

- African Regional Institut (pour les relations transfrontalières, les Études et l'orientation sur l'intégration régionale) Imeko, Nigeria;
- Centre d'études sur l'intégration régionale de l'Université Eduardo Mondane, Maputo, au Mozambique, récemment créé avec l'appui de la CEA-ONU
- The West African Regional Integration Research Institute, Cap-Vert, une initiative créée à l'inspiration de l'UNESCO et qui a reçu en 2009 l'aval de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, mais il n'a pas encore commencé à fonctionner ;
- Programme spécial d'études de Magistère "la sécurité et la gestion des zones transfrontalières", conjointement dispensé par les facultés des sciences humaines et sociales, des sciences, de droit et relations internationales de l'Université Omar Bongo, à Libreville, au Gabon et l'Université de Yaoundé II, Yaoundé, Cameroun;
- Centre for African Regional Integration and Borders Studies (CARIBS) de l'Université de Lagos, Lagos, Nigéria, créé vers la fin 2000, mais n'est plus opérationnel depuis 2008;
- The African Borderlands Research Network (ABORNE), une initiative africaniste basée en Europe, comprenant des membres africains, et qui a son siège au sein du Centre of African Studies, Université d'Édimbourg au Royaume-Uni.

12. Les institutions situées hors d'Afrique sont:

- European University Institute, Florence, Italie, créé en 1972 par l'ancienne Communauté économique européenne et actuellement une institution de l'Union européenne;
- Europa Institute, Faculté de droit, Université d'Edimbourg, Royaume-Uni;
- Collège européen de Bruges, Belgique;
- Centre culturel européen, Lausanne, Suisse;
- International Boundaries Research Unit (IBRU), Durham, Royaume-Uni
- The international Scheldt Faculty (ISF), fondée en 1990;
- Nijmegen Centre for Border Research, Université de Radboud à Nijmegen, Pays-Bas;
- Centre for Inter-American Border and Border Studies, Université du Texas à El Paso, Texas, Etats unies d'Amérique ;
- The joint Border Research Institute, Université de l'Etat du nouveau Mexique, Las Cruces, Etats unis d'Amérique;
- El Colegio de la Frontera Norte (COLEF), Tijuana, Baja California, au nord du Mexique.

13. Certaines de ses institutions se focalisent sur la recherche et d'autres offrent des programmes de formation appliquée. Le PFUA pourrait renforcer ses capacités de manière judicieuse aussi bien en reproduisant l'exemple de certaines desdites institutions qu'en utilisant de manière ponctuelle leurs services. Il n'existe pas de modèle unique de formation qui

s'applique à tous les niveaux. Les programmes qui sont appropriés pour des agents frontaliers sont différents de ceux qui seraient adaptées aux décideurs et aux acteurs concernés par les aspects juridiques et techniques de démarcation des frontières. Le rôle que le PFUA peut utilement jouer est de faciliter l'accès aux informations et d'obtenir des programmes spécifiques en fonction des besoins particuliers.

b) Informations et renforcement des capacités

14. Les programmes et les ateliers de formation sont des événements ponctuels, bien que dans le principe les stages de recyclage doivent assurer la perpétuité du processus. Au contraire de cet aspect ponctuel, le renforcement des capacités implique également un processus continu de collecte, d'échange et de diffusion d'informations pertinentes aux parties concernées. Il faut que le PFUA se concentre non seulement sur des aspects techniques, tels que la cartographie et la topographie, mais également crée un système online pour faciliter la circulation régulière des informations. Un site web bien entretenu permettrait au PFUA de faire connaître son travail, de permettre au public d'accéder aux documents pertinents, de fournir des liens vers des institutions partenaires et de présenter des modèles de meilleures pratiques. De tels sites existent. Il faut accorder une grande attention à la réalisation d'un format facilement accessible aux utilisateurs dans les pays africains où la bande passante constitue souvent un handicap. Cela devrait aller de pair avec le renforcement des capacités de l'Unité PFUA elle-même.

VI. PREVISIONS POUR 2010-2012

15. Etant donné que le concept du PFUA constitue une stratégie de prévention structurelle des conflits et de consolidation de l'intégration régionale africaine, nous recommandons fermement que soient adoptées les dimensions à long terme de renforcement des capacités pour la prochaine phase de mise en œuvre. Le recrutement d'un consultant en renforcement des capacités chargé de réaliser un inventaire complet et comparatif "des centres de formation et de recherche compétents" en Afrique et en dehors du continent doit constituer une priorité pour la phase de mise en œuvre 2010-2012. Il en est de même pour le portail internet du PFUA.

16. Les autres priorités comprennent:

- un examen des programmes continentaux aux niveaux primaire, secondaire, et en particulier de toute urgence, tertiaire, qui visent à inculquer des valeurs, des perspectives et des connaissances dans le domaine de la coopération transfrontalière et de l'intégration régionale;
- un intérêt particulier sur l'amélioration des programmes des écoles de formation destinés aux équipes de police et de contrôle des frontières des États membres et la nécessité pressante d'une formation spécialisée et de recyclage des superviseurs;

- appui aux programmes et aux stages de formation existants et le développement de nouvelles initiatives;
- un travail actif (au sein de la Commission de l'UA) pour permettre au Département Paix et Sécurité, qui abrite le PFUA, d'établir une collaboration plus systématique avec son département homologue chargé de l'éducation.
- Intensifier les efforts visant à mobiliser des ressources et à établir des partenariats avec d'autres partenaires au développement en Afrique, en particulier les institutions et établissements au Royaume-Uni, en France, Italie, au Portugal et en Espagne, ainsi qu'aux États-Unis d'Amérique et au Canada, en vue de maintenir les liens historiques et préserver d'autres intérêts relatifs aux questions de territoires et des frontières des Etats modernes en Afrique.